

Lieux : FIR : BORDEAUX LFBB - AD : CONDOM VALENCE SUR BAISE LFID

Extrait carte 1/1 000 000 SIA - Édition 1-2026

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ**TOUTES LES ZONES**

- Le 02 novembre 2026 Activable de 0700 à 1700
- Le 03 novembre 2026 Activable de 0700 à 2300
- Le 04 novembre 2026 Activable de 0700 à 1700
- Le 05 novembre 2026 Activable de 0700 à 2300
- Le 06 novembre 2026 Activable de 0700 à 1400
- Le 09 novembre 2026 Activable de 0700 à 1700
- Le 10 novembre 2026 Activable de 0700 à 2300
- Le 11 novembre 2026 Activable de 0700 à 1700
- Le 12 novembre 2026 Activable de 0700 à 2300
- Le 13 novembre 2026 Activable de 0700 à 1400

INFORMATION DES USAGERS

- CASCADEUR : *publication par NOTAM*
- MARSAN APP : 119,700 MHz
- TOULOUSE INFO : 121,250 MHz
- PYRENEES INFO : 126,530 MHz
- AQUITAINE INFO : 120,575 MHz

GESTIONNAIRES**ZRT CONDOM ALPHA et BRAVO :**

EDCM (Escadron de Détection et de Contrôle Mobile) ou CDC de remplacement en cas problème technique de l'EDCM.

STATUT**ZRT CONDOM ALPHA et BRAVO :**

Zones réglementées temporaires (ZRT) qui coexistent avec les portions d'espaces aériens contrôlés avec lesquelles elles interfèrent et se substituent aux portions d'espaces aériens non contrôlés avec lesquelles elles interfèrent.

CONDITIONS DE PÉNÉTRATION**ZRT CONDOM ALPHA et BRAVO :**

CAG / CAM, contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs participant à l'exercice,
- les aéronefs effectuant des activités militaires, de douane, de police, de recherche et sauvetage, de lutte contre les incendies, du transport médical ayant à intervenir dans le cadre de l'exécution de leurs missions et lorsque celles-ci ne permettent pas le contournement de la zone avec l'exécution de ces missions après autorisation de l'organisme gestionnaire,
- les aéronefs ayant reçu une autorisation du gestionnaire.

Des recommandations de cheminement (itinéraire, altitude), ou d'attente, pourront être délivrées aux aéronefs en CAG VFR.

SERVICES RENDUS**ZRT CONDOM ALPHA et BRAVO :**

CAM : Les services de contrôle, d'information de vol et d'alerte sont rendus dans les ZRT par l'organisme gestionnaire.

CAG :

- Dans les parties des ZRT coexistant avec des portions d'espaces aériens contrôlés, les organismes de contrôle habituels rendent les services de la circulation aérienne conformément à la classe des espaces aériens contrôlés précités.
- Dans les parties des ZRT se substituant aux portions d'espaces aériens non contrôlés : information de vol et alerte.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES	
ZRT CONDOM ALPHA LIMITES LATÉRALES 44°14'41" N, 000°14'12" E 44°00'39" N, 000°33'13" E 43°41'06" N, 000°22'48" E 43°35'08" N, 000°04'00" E 44°06'50" N, 000°03'56" E 44°14'41" N, 000°14'12" E à l'exclusion du secteur d'aérodrome de Condom LIMITES VERTICALES SFC / FL 115	ZRT CONDOM BRAVO LIMITES LATÉRALES 44°14'41" N, 000°14'12" E 44°00'39" N, 000°33'13" E 43°41'06" N, 000°22'48" E 43°35'08" N, 000°04'00" E 44°06'50" N, 000°03'56" E 44°14'41" N, 000°14'12" E LIMITES VERTICALES FL 115 / FL 195

ORGANISMES A CONTACTER	
Horaires d'activation des zones (du 2 au 13 Novembre) : <u>Escadron de Détection et de Contrôle Mobile (EDCM)</u> Téléphone : 06 38 83 65 70 <u>DIR OPS CFAA (Centre de Formation à l'Appui Aérien)</u> Téléphone : 06 64 48 49 53 ou 06 64 48 96 46	<u>Autres questions</u> <u>Commandement de la Défense Aérienne et des Opérations Aériennes / EMO / A7 / Div. E.A.</u> Téléphone : 04 87 65 47 99 ou 04 87 65 54 05 PNIA 864 942 4799 (5405) <u>Centre de Formation à l'Appui Aérien 01.451</u> BA 133 NANCY OCHEY CS 40 334 54201 Toul CEDEX Téléphone : 03 83 52 65 41 PNIA : 863 133 67 60 <u>Escadron de Détection et de Contrôle Mobile (EDCM)</u> Chef des opérations Téléphone : 02 45 34 14 60 PNIA : 862 927 1460

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES
<u>Espace inférieur</u> • Les LF-R 34 Mont de Marsan seront actives pendant les créneaux de l'exercice. • Les LF-R 46 A et G ne seront pas activées pendant les créneaux de l'exercice. <u>Aérodrome</u> CONDOM Valence sur Baïse (LFID), un secteur, de SFC à 1500 FT ASFC, permettant l'activité tours de piste et les départs et arrivées vers ou en provenance de l'Est, est défini ci-après : 43°52'04" N, 000°21'39" E arc horaire de 2.70nm de rayon centré sur 43°54'33" N, 000°23'10" E 43°57'02" N, 000°24'37" E 43°55'14" N, 000°30'15" E 43°50'11" N, 000°27'35" E 43°52'04" N, 000°21'39" E <u>Activités aériennes légères, sportives et récréatives</u> Les activités aériennes légères, sportives et récréatives situées à l'intérieur des ZRT sont suspendues durant l'activation.